Marchand.

La Constitution
de 1791.
en Vaudeville.

CONSTITUTION

DE 1791

EN VAUDEVILLE.

IMPRIMERIE DE COSSON, RUE GARENCIÈRE, N° 5.

CONSTITUTION

DE 1791

EN VAUDEVILLE.

PAR MARCHAND.



PARIS,

PONTHIEU, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE BOIS, N° 251.

1821.

AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR.

Comme ma qualité de citoyen passif m'engage à faire quelque chose pour la *Nation*, je ne crois pouvoir rien faire qui lui soit plus agréable que de mettre sa *Constitution* en vaudevilles. Par ce moyen elle se trouvera à la portée de tout le monde ; ceux qui ne l'auraient jamais lue la chanteront, s'il est vrai qu'on chante ce qui ne vaut pas la peine d'être lu. Ce n'est point à moi à faire ici l'éloge de mon ouvrage ; il me suffira de dire que j'ai tâché de réunir l'agréable à l'utile le plus qu'il m'a été possible, et je crois avoir réussi dans mon projet. Le citoyen et la citoyenne, en chantant dans un cercle ou dans un boudoir *la Déclaration des Droits de l'homme* ou *l'ordre judiciaire*, s'instruiront en s'amusant, avantage qu'ils n'avaient point avec leurs ci-devant chansons bachiques et leurs romances langoureuses. Enfin, si, comme on l'a dit, tout finit par des chansons, et si, par un de ces événemens que la sagesse humaine ne peut prévoir, la *Constitution française* devenait un ouvrage

inutile, la mienne pourrait se chanter, tandis que celle de l'Assemblée nationale ne trouverait pas un lecteur. En attendant le triomphe d'une de ces deux Constitutions sur l'autre, je vais présenter la mienne à ma section, où j'espère qu'elle me tiendra lieu de don patriotique et de contribution mobilière.

LA CONSTITUTION

EN VAUDEVILLES LÉGISLATIFS.

Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

Air : *Tous les hommes sont bons* (du Déserteur).

Ou sensés, ou nigauds,
Les hommes sont égaux,
A la qualité près.
Les Français,
Les Anglais,
Les Lapons,
Les Hurons
Et les Suisses,
Ont les mêmes passions,
Mêmes inclinations,
Mêmes vices.

Air : *Vive le vin, vive l'amour.*

Ils sont tous indistinctement
Fils d'un papa, d'une maman.
Peupler et cultiver la terre,
Voilà quel est leur ministère ;
Mais tous n'ont pas l'heureux talent
De pouvoir faire également
Tout ce qu'on a fait pour les faire.

Abolition de la noblesse.

Air de la croisée.

Comme en tout ce que nous faisons
On ne voit grandeur ni *noblesse*,
Pour cause nous abolissons
Un ordre dont l'éclat nous blesse :
Le mot *noble* même devrait
Etre exclu du dictionnaire,
Quand rien n'est moins noble en effet
Que ce qu'on nous voit faire.

Abolition des cordons rouges, bleus, etc.

Air : *Accompagné de plusieurs autres.*

Nous réformons tous les cordons ;
Mais cependant nous prévenons
Que le cordon gris est des nôtres ;
Car un jour ce charmant licou
Pourra fort bien orner le cou
De Gorsas et de plusieurs autres.

Abolition des vœux religieux.

Air : *La nuit et le jour.*

Les gentilles nonnains,
Fuyant leur monastère,
Avec les capucins
A présent pourront faire
L'amour,
La nuit et le jour.

Admission de tous les citoyens aux places et aux emplois quelconques.

Air : *Triste raison, j'abjure ton empire.*

Les citoyens, par leur serment civique,
Au plus haut poste ont tous un droit égal;
Le savetier, délaissant sa manique,
Peut devenir évêque ou général.

Air : *On compterait les diamans.*

Nous allons la France infecter
D'emplois brillans et subalternes;
Il faudra pour les mériter
Avoir orné quelques lanternes :
Et pour les emplois les plus hauts
Il faut savoir chiffrer, écrire;
Mais pour être garde des sceaux
Il suffira de savoir lire.

Punition égale pour tous les délits, sans aucune distinction.

Air : *En jupon court, en blanc corset.*

De notre autorité divine
Mêmes crimes, mêmes délits
Par l'agréable guillotine
Seront également punis.

Air : *Nous sommes précepteurs d'amour.*

Il n'est pas besoin de témoins
Pour juger un aristocrate;
Mais il en faudra trente au moins
Pour condamner un démocrate.

Exercice libre de toutes les religions.

Air : *Ce fut par la faute du sort.*

Tous les cultes seront permis,
Et même celui de Moïse ;
De Mahomet le paradis
Sera vanté dans mainte église :
Comme à présent dans ces cantons
D'être conséquent l'on se pique,
De toutes ces religions
Nous exceptons la catholique.

Pleine liberté à tout homme d'aller, de rester, de partir, sans pouvoir être arrêté.

Air : *Ah ! que je sens d'impatience* (d'Azémia).

Notre divin aréopage
Dans sa sagesse décréta
Que chaque Français en voyage
Peut aller lorsqu'il lui plaira.
Avec gentille amie
On fait de sa patrie,
Car c'est un grand plaisir que celui-là.
Soudain un district en furie
Vous arrête et vous dit comm'ça :
Coquin, reste là ;
Où vas-tu comm'ça ?
Si tu fais un pas,
Tu cours au trépas.
Donne-nous ton or
Et ton passeport.
Oui dà ! oui dà ! oui dà !
Voyage (*bis*) à présent qui voudra !
Voyage qui voudra ! (*bis.*)

Liberté à tout homme de parler, d'écrire et d'imprimer ses pensées.

Air des Trembleurs.

A présent dans cet empire
On peut tout faire et tout dire,
Tout imprimer, tout écrire,
Car nous l'avons décrété;
Mais de notre pétaudière
Qu'un détracteur trop sévère
Veuille nous jeter la pierre,
Soudain il est arrêté.

Division du royaume.

Air : *Philis demande son portrait.*

Comme on devait tout restaurer
  Dans ma triste patrie,
Il a fallu régénérer
  Notre géographie.
Quatre-vingt-trois départemens
  Coûteront moins, je pense,
Que trente-trois gouvernemens
  Qui partageaient la France.

Suite de l'article précédent. Qualités requises pour être citoyen français, et comment on en perd le titre.

Air : *Paris est au roi.*

De plus nous avons
Districts et cantons,

Municipalités,
Clubs et comités,
Des divisions,
Et des sections,
Et des bataillons
Armés de canons.

Mais pour être
Ou paraître
Citoyen de ce pays,
Dans la France
La naissance
Il faut avoir pris.
Tel est notre avis.

Mais un étranger,
Lorsqu'il veut changer
De climat, de verger,
Chez nous vient loger,
S'il prête un serment,
(Civique s'entend)
Il peut presque pour rien
Etre citoyen.

Ceux qui sont nés Français
Chez les Turcs, les Anglais,
S'ils viennent quand on les appelle,
Ce beau zèle
Sans modèle
Les fait entrer soudain
Au sénat clémentin.

Il est maint moyen
De perdre pour rien
Ce nom de citoyen,
Notre unique bien,

Si chez l'étranger
On allait loger,
Ou si sans raison
On portait un cordon.

Forme du serment civique.

Air : *Réveillez-vous, belle endormie.*

Je crains, je respecte et j'estime
Et la nation et la loi ;
Pour la raison et pour la rime
J'aime et respecte mon bon roi.

Air : *A la façon de Barbari.*

Des autres constitutions
La nôtre est le modèle :
On l'admire chez les Hurons,
Tant elle paraît belle.
Qu'elle a bon air ! bonne façon !
La faridondaine, la faridondon
Je lui serai fidèle aussi,
Dieu merci !
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Inviolabilité des propriétés.

Air : *Monsieur le prévôt des marchands.*

Les biens et les propriétés
En tous lieux seront respectés :
Si les chasseurs de Robespierre
Brûlaient un châtel élégant,
Nous dirions au propriétaire :
Nous vous plaignons sincèrement.

Les biens et les propriétés
En tous lieux seront respectés ;
Mais nous prendrons sans nul scrupule
Tous les biens du clergé romain ,
Nous prendrons même la cellule
De la none et du capucin.

Les biens et les propriétés
En tous lieux seront respectés ;
Mais les charges que l'on supprime ,
Nous ne les rembourserons pas.
Croit-on payer ceux qu'on opprime
En leur donnant des assignats?

La souveraineté dévolue au peuple.

Air : *Le saint craignant de pécher.*

Nous conserverons le roi
Par pure décence ,
Le peuple fera là loi
Par toute la France :
Lui seul enfin régnera
Et pour toujours il aura
Le pou , pou , pou , pou ,
Le voir , voir , voir , voir ,
Le pou , pou ,
Le voir , le voir ,
Le pouvoir suprême
Et le diadême.

Air : *Qu'en voulez-vous dire ?*

De ce peuple devenu roi
Vous bénirez le doux empire ;
S'il vous pend sans savoir pourquoi ,
Gardez-vous de le contredire.

Parlez-lui quand il pillera ,
Sans rougir il vous répondra :
Ma volonté seule est ma loi ;
  Qu'en voulez-vous dire ?
  Qu'en voulez-vous dire ?
Ma volonté seule est ma loi ;
Ne suis-je pas le maître moi?

Distribution du pouvoir législatif et du pouvoir exéçutif.

Air : *On compterait les diamans.*

Si du pouvoir législatif
S'empare notre aréopage,
Celui qu'on nomme exécutif
Est du bon peuple le partage :
De Louis qui nous fit la loi
Ainsi changera l'existence ;
Il aura le vain nom de roi ,
Et nous en aurons la puissance.

Le gouvernement reconnu monarchique.

Air : *Tu croyais en aimant Colette* (du Mari retrouvé).

Cet état jadis monarchique ,
En dépit de Louis Bourbon ,
Ne sera qu'une république
Pour plaire au jacobin Pétion.

Permanence de l'assemblée nationale.

Air : *Mon honneur dit que je serais coupable* (des Amours d'été).

Notre sénat qui change tout en France
Sent qu'il n'est point un sénat immortel ;
Mais en disant qu'il veut sa permanence ,
Il prouve au moins qu'il veut être éternel.
Qu'on juge enfin avec quel doux murmure
Les députés partout seront reçus
Si parmi nous chaque législature
En assignats convertit les écus !

Air : *Il n'est qu'un pas du mal au bien* (du Roi et le Fermier).

Mais si, remontant sur son trône
Et reprenant bientôt ses droits ,
Louis à nos douze cents rois
Faisait quitter sceptre et couronne ,
Je n'en serais surpris en rien ;
Il n'est qu'un pas du mal au bien.

Qualités requises pour être député.

Air : *Que ne suis-je la fougère.*

Du sublime aréopage
Pour devenir sénateur ,
Il faudra , suivant l'usage ,
Etre d'abord électeur.
Instruit ou non, l'on peut être
Du sénat législatif ,
Si l'on se fait reconnaître
Pour un citoyen actif.

Tenue et régime des assemblées primaires et électorales.

Air : *En quatre mots je vais vous conter ça* (des Amours d'été.)

Quand il faudra
Remonter le Sénat,
Alors chacun, par-ci, par-là,
Pour être élu viendra :
Dans une superbe salle
Qui ne sera pas trop sale,
On s'assemblera ;
On choisira
Tous ceux que l'on croira
Dignes d'être en état
De réformer l'état ;
Puis après cette farce-là
Chacun défilera.

Obligation de prêter le serment en entrant à l'assemblée nationale.

Air : *Je l'ai planté, je l'ai vu naître.*

D'abord il faudra que l'on jure
Dès que l'on sera sénateur,
Pour s'accoutumer au parjure,
Car le parjure est en honneur.

Air : *Nous sommes précepteurs d'amour.*

Nous le disons publiquement,
Et sans crainte que l'on en glose ;
Il vaut mieux prêter un serment
Que de prêter toute autre chose.

Inviolabilité des députés.

Air : *Tous les bourgeois de Châtres.*

Sénateurs respectables,
Sages représentans,
Soyez inviolables,
En tous lieux, en tous sens.
Jalouses d'un tel droit, vos compagnes aimables
Prudemment vous imiteront
Et par pudeur elles sauront
N'être plus violables.

Indivisibilité de la royauté, et délégation d'icelle à la famille régnante.

Air : *Ma pantoufle est trop étroite.*

Nous n'aurons qu'un roi
Pour gouverner cet empire ;
Nous n'aurons qu'un roi
Pour mettre en vigueur la loi.
Louis le sera,
Pour la forme c'est-à-dire,
Louis le sera,
Tant que cela nous plaira.

Exclusion perpétuelle des femmes à la couronne de France.

Même air.

Les femmes jamais
Ne porteront la couronne ;
Les femmes jamais
Ne régiront les Français ,
Elles ont déjà
Le pouvoir qu'amour leur donne ;
Et ce pouvoir-là
Des autres dispensera.

Nécessité de jurer pour être roi de France.

Air : *Du serin qui te fait envie.*

D'après notre moderne code
Chacun a dû voir clairement
Que le serment est à la mode ,
Et que rien n'égale un serment ;
Aussi pour régner sur la France
Le roi doit faire un gros juron ,
Afin d'avoir la confiance
De sa jurante nation.

Le refus de jurer regardé comme abdication.

Air : *Du haut en bas.*

Du haut en bas
On traiterait le roi lui-même ,
Du haut en bas ,

Si jurer il ne voulait pas.
On lui prendrait tout ce qu'il aime ,
Et l'on mettrait son diadême
Du haut en bas.

Déposition du monarque lorsqu'il se mettra à la tête d'une armée contre la nation.

Air : *Apprenez qu'une belle* (du Printemps).

S'il veut faire la guerre
Pour le plaisir de la faire ,
S'il fait dans sa colère
Punir les jacobins
Mutins ,
Et mille autres gredins ;
S'il nous fait sur nos terres
Par les troupes étrangères
Donner les étrivières ,
Eh bien !
Il n'est plus rien.

Déposition du monarque lorsqu'étant sorti du royaume il n'y rentrera pas après une proclamation du corps législatif.

Air : *Amusez-vous, jeunes fillettes*.

Pour suivre en tout point l'ordonnance
Qu'un médecin lui prescrira ,
Il pourra, non loin de la France ,
Aller prendre les eaux de Spa.

Mais lorsqu'on le lui fera dire,
Soudain s'il n'a pas tout quitté,
Il perdra ses droits, son empire,
En allant chercher sa santé.

Rentrée du monarque dans la classe des simples citoyens après son abdication expresse ou légale.

Air : *Vous l'ordonnez, je me ferai connaître.*

Privé par nous du pouvoir monarchique,
Il ne sera qu'un simple citoyen ;
Mais il pourra, s'il n'est plus bon à rien,
Avec Noël rédiger la Chronique.

Liste civile accordée au monarque par la nation.

Air de la romance de Daphné.

Pour l'agréable et l'utile
Au monarque on donnera
Certaine liste civile
Qui fera crier Warville, (1)
Et Desmoulins et Carra.

Air des folies d'Espagne.

Pour ameuter la classe la plus vile
Les jacobins impudemment sauront
Attribuer à la liste civile
Tous les forfaits qu'en secret ils paieront.

---

(1) Brissot, qui ne voulait pas être *Brissot tout court.*

Minorité du roi jusqu'à l'âge de dix-huit ans accomplis, et nomination d'un régent pendant cette minorité.

Même air.

Tant que le roi sera chez sa nourrice,
Ou s'il n'a pas dix-huit ans accomplis,
Il lui faudra suivre en tout le caprice
De son régent qui nous sera soumis.

Les femmes exclues de la régence.

Air de Malborough.

Aucune citoyenne,
Que mon cœur, que mon cœur a de peine!
Aucune citoyenne.
Régente ne sera.
Je sais bien pour cela
Quelle raison l'on a;
Pour exclure la reine,
Que mon cœur, que mon cœur a de peine!
Pour exclure la reine
Cet arrêt l'on porta.
Le Français si galant
Aurait bien dû vraiment
Pour belle et bonne reine,
Que mon cœur, que mon cœur a de peine!
Pour belle et bonne reine
Décréter autrement.

Le nom de Dauphin changé en celui de Prince Royal. Ni lui, ni la reine mère ayant la garde de son fils, ni le régent du royaume ne peuvent sortir de France sans perdre tous leurs droits.

Air : *Je suis né natif de Ferrare.*

Grâce à notre manie étrange
De nom comme à présent tout change,
Celui de Dauphin nous changeons ;
Prince Royal nous le nommons. (*bis.*)
Ni lui, ni madame sa mère ,
Ni son tuteur, ni son cher père
De France ne pourront sortir
Que pour n'y jamais revenir. (*bis.*)

Rente apanagère accordée par la nation aux fils puînés du roi lorsqu'ils auront vingt-cinq ans accomplis, ou lors de leur mariage.

Air : *Chantez, dansez, amusez-vous.*

Du roi tous les autres enfans
N'auront pas le moindre apanage ;
Mais si nous en sommes contens,
Pour monter leur petit ménage
Nous pourrons leur faire cadeau
D'un fort joli trousseau.

Nomination des ministres accordée au roi, et leur responsabilité.

Même air.

Par bonté nous laissons au roi
Le droit de choisir ses ministres;
Mais ceux-ci recevront la loi
Des Jacobins, des autres cuistres;
Et toujours nous les punirons
Des sottises que nous ferons.

Exercice du pouvoir législatif.

Air : *Je connais un berger discret.*

Nos sages sénateurs auront
De nos lois la fabrique,
Et ce sont eux seuls qui pourront
Taxer l'impôt unique:
Ils feront mieux, car ils feront
Et la paix et la guerre;
Et le roi, lorsqu'ils agiront,
Les regardera faire.

Ils armeront, désarmeront
Les escadres, les flottes,
Et très-souvent ils emploîront
Messieurs les sans-culottes:
Sur chaque ministre ils auront
Une puissance entière;
Et le roi, lorsqu'ils agiront,
Les regardera faire.

De la sanction royale.

Air : *L'amour sans aucune contrainte.*

Il faut que le roi sanctionne
Tous les beaux décrets qu'on lui donne
Pour le bien de la nation :
Si le *veto* fnt son partage,
Il l'obtint à condition
Qu'il n'en ferait aucun usage.

Relations du corps législatif avec le roi.

Air : *Le petit mot pour rire.*

Le pouvoir dit *exécutif*
N'est pas membre législatif,
Et cela va sans dire :
Mais pourtant, lorsqu'il le voudra,
Dans notre sénat il pourra
Dire le mot (*ter*) pour rire.

De l'exercice du pouvoir exécutif.

Air : *Avec les jeux dans le village.*

Le roi sera le roi de France,
Et pourtant il ne sera rien ;
Mais comme une ombre de puissance
Au moindre prince va très-bien,
On pourra lui laisser par grâce,
Ou pour mieux dire par abus,
Le doux plaisir de voir sa face
Empreinte sur tous les écus. (*bis.*)

Le pouvoir exécutif tenu d'envoyer les lois faites par l'assemblée-nationale aux corps administratifs et aux tribunaux.

Air : *De la p'tit' poste de Paris.*

Nous ne voulons pas que le roi
Ait le droit de faire une loi;
Mais celles que nous fabriquons
Il doit, puisque nous l'ordonnons,
Les envoyer en tous pays
Par la p'tit' poste de Paris.

Droit accordé au roi de signer avec toutes les puissances étrangères tous les traités de paix, de commerce et d'alliance.

Air : *De tous les capucins du monde.*

Le roi ne pourra jamais faire
Sans notre aveu la paix, la guerre;
Mais seul il aura désormais
Le joli droit par excellence
De signer les traités de paix,
Et de commerce et d'alliance.

La justice rendue gratuitement.

Air : *Faut attendre avec patience.*

Quoique maintenant la justice
Va partout se rendre pour rien,
Méfiez-vous de son caprice,
Et de plaider gardez-vous bien :
Depuis qu'en France l'on s'obstine
A changer les lois de Thémis,
Il est maint plaideur qui se ruine
En gagnant sa cause gratis.

Etablissement des jurés par toute la France.

Air : *Mon père, je viens devant vous.*

Des jurés l'on établira
Dans tous les districts de la France,
Et chacun d'eux distinguera
Le crime d'avec l'innocence ; (*bis.*)
Ils jugeront (*bis*) non l'action,
Mais seulement l'intention. (*bis.*)

Etablissement d'un tribunal de cassation.

Air : *Accompagné de plusieurs autres.*

Nous allons avoir à présent
Un tribunal toujours cassant
Nos sentences comme les vôtres :

Ce tribunal intéressant
Ne portera nul jugement;
Mais il cassera ceux des autres.

Etablissement d'une haute cour nationale.

Air : *Tous les bourgeois de Châtres.*

Notre sénat installe
Dans les murs d'Orléans
La cour nationale
Pour juger les brigands ;
De plus ce tribunal, rempli de démocrates,
Pourra , pour mieux tuer le temps,
Condamner quelques innocens ,
S'ils sont aristocrates.

De la force publique.

Air de Joconde.

Nos vaisseaux et nos régimens
Seront notre défense
Lorsque des ennemis puissans
Attaqueront la France :
Mais comme il faut que maintenant
Tout change ici de face,
Le soldat va prendre le rang
De l'officier qu'il chasse.

Etat actuel de nos armées.

Air : *Du curé de Pompone.*

Si chez nous chaque régiment
A déserter s'empresse,
Doit-on s'occuper seulement
De cette gentillesse,
Ah!
Lorsqu'en France on a,
Larira,
Les héros de Gonesse (1) ?

Si mainte brave nation
Nous menace sans cesse,
Nous faut-il faire attention
A cette gentillesse,
Ah!
Lorsqu'en France on a,
Larira,
Les héros de Gonesse ?

Renonciation de la nation française à toutes sortes de conquêtes.

Air : *On compterait les diamans.*

Nous ne voulons plus conquérir,
Et renonçons à la victoire;
Un petit moment de plaisir
Vaut bien mieux qu'un siècle de gloire.

---

(1) Les volontaires parisiens, qui se consacraient à la défense de nos frontières, étaient alors campés dans la plaine de Gonesse.

Nous sommes si las des combats,
Des meurtres et des incendies ,
Que nous ne ferons pas un pas
Pour rattrapper nos colonies.

Réflexion morale et philosophique que *bientôt* on fera sur la constitution française.

Air : *Colinette au bois s'en alla* (de Nicodême dans la lune).

A cette Targinette-là (1)
On travailla
Par-ci , par-là ,
Ta la déridéra ,
Ta la déridéra.
Lorsque dans le monde elle entra
Tout bon citoyen l'admira ,
Ta la déridéra,
Ta la déridéra.
Après ce petit succès-là
Par accident un jour creva
La jeune follette.
Ta déridéra
Ta, la, la , la, la, la, la,
Ta la déridéra ,
G'nia pas d'mal à ça ,
Targinette ;
G'nia pas de mal à ça.

---

(1) Nom donné à la Constitution française , à cause de M. Target, un de ses principaux pères. Quelques savans anatomistes ont prétendu cependant que M. Target était la mère et non le père de la pauvre petite. J'aime mieux les en croire sur parole que de m'assurer par moi-même du sexe du grave législateur.

LES DROITS DE L'HOMME,

VAUDEVILLE CONSTITUTIONNEL.

Air de la croisée.

PAR le dieu d'amour inspiré,
Je chantai gentilles maîtresses ;
Et bientôt, de gloire enivré,
Des districts chantai les prouesses :
Ma muse enfin change de ton ;
Mes amis, vous allez voir comme
Elle va dans cette chanson
Chanter les droits de l'homme.

Pour ces droits que l'on n'entend pas
Chaque jour il naît des grabuges ;
Ah! terminons ces vains débats
En prenant nos femmes pour juges :
Alors du bonheur le plus doux
On jouira dans le royaume,
Les femmes savent mieux que nous
Juger des droits de l'homme.

Sur ces droits si plus d'un pédant
A débité mainte sottise ;
Si l'un écrit, si l'autre pend,
Si celui-là nous dévalise ;

Ils ne veulent point par plaisir
De nos maux augmenter la somme ;
Mais c'est qu'ils pensent tous agir
Selon les droits de l'homme.

Ces droits, que fit notre sénat
Pour le bonheur de ma patrie,
Vont prêter un nouvel éclat
Aux mouchoirs (1) de la Germanie :
Grâce à ce bon peuple allemand,
On pourra de Berlin à Rome
Se moucher fort commodément
Avec les droits de l'homme.

---

(1) On sait qu'en Allemagne on a fabriqué des mouchoirs sur lesquels était imprimée la *Déclaration des Droits de l'homme.*

FIN.

NOTES.

Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

La tâche eût été trop difficile de chansonner tout ce qu'il y a d'absurde et de ridicule dans cette fameuse Déclaration des Droits. Vingt célèbres publicistes l'avaient pulvérisée à l'avance, et l'expérience n'a pas tardé à confirmer leurs jugemens. Mais M. le marquis de la Fayette a tant contribué à la confection de ce petit chef-d'œuvre qu'il serait bien dur pour lui d'y renoncer : il y tient; il n'en demordra pas. M. le marquis de la Fayette veut être l'égal de tout le monde : est-ce de l'humilité? C'en est au moins l'apparence. M. le marquis de la Fayette est nourri des saintes écritures, et il a lu dans le Psalmiste : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.* La moitié de la prophétie a été accomplie le 6 octobre, et *l'exaltation de l'humble* général est encore ajournée depuis cette époque.

Abolition de la noblesse.

Ce qui a un peu nui au succès de cette abolition, c'est le risible empressement que tous ces plaisans amis de l'égalité ont mis à solliciter des titres, des croix, des cordons et des majorats. Honteux aujourd'hui de ces distinctions qui les exposent à la risée, ils aspirent à y renoncer, et de tous les bénéfices de la révolution ils ne veulent garder que l'argent. On ne peut qu'admirer la résignation et la générosité de ces vertueux citoyens.

Admission de tous les citoyens aux places et emplois.

Il y a eu de tout temps *admissibilité*, témoin Amyot, Chevert, Jean-Bart et tant d'autres. Aujourd'hui c'est l'*admission*, l'admission effective que l'on veut, de sorte que pour satisfaire quelques millions d'aspirans, lorsqu'il y a tout au plus vingt mille places qui

vaillent la peine d'être occupées, il faut de toute nécessité que chacun ne les conserve que deux ou trois mois, sans quoi l'égalité serait détruite, ce qui serait un abus épouvantable aux yeux de tous ceux qui ont le droit d'être admis.

Exercice libre de toutes les religions.

Nous exceptons la catholique est peut-être ce qui a jamais été dit de plus vrai en chanson. Que l'on parcoure nos annales depuis trente ans ; on ne verra pas une seule persécution exercée contre les mahométans, les protestans ou les juifs, tandis qu'elles nous offrent le plus épouvantable tableau des cruautés inouies exercées sur les catholiques. L'*exception* est donc trop évidemment prouvée; elle est gravée en caractères de sang sur les tables de l'histoire.

Pleine liberté à tout homme d'aller, de rester, de partir sans pouvoir être arrêté.

Ce n'était encore en ce temps-là qu'un modeste district à qui l'on confiait le soin d'arrêter ceux qui devaient jouir de cette *pleine liberté*, et il n'était pas rare d'y trouver de bonnes gens, disposés aux *accommodemens*; mais qui aurait pu se flatter d'échapper aux terribles bras du comité de salut public de la convention et de l'effroyable police générale du directoire et de Buonaparte ?

Liberté à tout homme d'écrire et d'imprimer ses pensées.

Les échafauds de Roberspierre, les déportations du directoire, les fusillades de l'usurpateur nous ont trop convaincus des dangers auxquels exposait l'usage de cette liberté. Aussitôt que les chefs d'un parti arrivaient au pouvoir ils songeaient à imposer silence à tous leurs adversaires. Marie-Joseph Chénier, auteur du rapport sur la translation de Marat au Panthéon, n'a-t-il pas fait quelques mois après un autre rapport contre la liberté de la presse? Combien nous pourrions citer d'autres apostats de cette liberté qu'ils avaient contribué à consacrer dans la constitution de 1791 !

Inviolabilité des propriétés.

C'est depuis la consécration de cette inviolabilité qu'ont été rédigés et exécutés vingt codes de spoliation plus arbitraires et plus

iniques les uns que les autres. Bénissons l'auguste et bienfaisante légitimité, qui seule a pu mettre un terme à tant d'injustices et de vexations !

La souveraineté dévolue au peuple.

Depuis qu'un éloquent sophiste a poussé l'extravagance au point de dire : « si le peuple veut se nuire à lui-même, qui a le droit de l'en empêcher ? » et que cette maxime insensée à trouvé des milliers d'approbateurs, il n'y a pas de folie, si extrême qu'elle soit, qu'on ne puisse espérer d'accréditer. Si trente années d'expérience n'ont pas assez prouvé que le principe de la souveraineté du peuple est subversif de toute société, et qu'il ne peut en résulter qu'anarchie et despotisme, source également fertile de calamités de toute espèce, il faut désormais renoncer à convaincre la raison humaine ; la Providence aura voulu qu'elle soit frappée d'un incurable vertige.

Obligation de prêter le serment en entrant à l'assemblée nationale.

L'abus et le mépris du serment ne vont jamais l'un sans l'autre. Qu'est-ce que le serment sans croyance ? peut-il exister une croyance sans la religion qui la consacre ? Lorsqu'un peuple a perdu les principes conservateurs de la société, il règne dans les sentimens et dans les idées une confusion que rien ne peut détruire. On peut défier le sophiste le plus substil d'expliquer sur quelles bases reposaient tous les sermens qui ont été prêtés depuis la révolution.

Inviolabilité des députés.

C'est une chose fort plaisante que l'inviolabilité des députés sous le régime d'une constitution où ils étaient les maîtres absolus du gouvernement, et où le Roi, prétendu chef du pouvoir exécutif, n'était qu'un mannequin, dont une assemblée unique dirigeait tous les mouvemens.

La justice rendue gratuitement.

Voilà encore une de ces jongleries qui ont fait et qui feront éternellement des milliers de dupes. En vain est-on convaincu par des

faits multipliés que jamais la justice n'a été plus coûteuse que depuis trente ans; *ce qui est écrit est écrit*, et les faits ne prouvent plus rien contre une constitution imprimée.

Renonciation de la nation française à toute sorte de conquêtes.

Il faut être bien effronté, bien impudent pour oser faire réimprimer une Constitution qui renferme une condamnation aussi éclatante des factieux qui l'ont enfantée! Prétendrait-on les absoudre sur leur bonne foi? Non; cette bonne foi est inadmissible. Ils savaient, ils ne pouvaient ignorer que leur code anarchique serait frappé d'une réprobation générale; et déjà dans l'assemblée constituante la tribune avait souvent retenti de leurs menaces contre tous les gouvernemens étrangers et de leurs prédictions d'affranchissement, c'est à dire de révolte, de tous les peuples contre leurs gouvernemens légitimes. Cette prétendue renonciation aux conquêtes n'était donc que l'expression de la plus coupable hypocrisie.

FIN.